ESSAI

SUR

LE COMMERCE MARITIME DE NARBONNE

THÈSE

SOUTENUE

PAR CÉLESTIN PORT

Licencié ès-leures.

Les Romains, en s'établissant à Narbonne, s'assurent d'une position importante et déjà fréquentée par les peuples de la Celtique. D'immenses travaux y créent un port rival de Marseille, et y dirigent le commerce de la Méditerranée.

L'arrivée des Goths, les invasions des Arabes, troublent à peine, sans jamais les suspendre, les relations antiques, source inépuisable de richesse, et ont pour résultat d'établir des rapports nouveaux avec les conquérants de l'Espagne, maîtres des marchés d'Afrique.

Le mouvement silencieux des pèlerinages, puis la grande entreprise des croisades ouvrent les ports d'Asie. Sous l'influence d'idées nouvelles, un fait remarquable se produit : en même temps qu'une association d'intérêts réunit pour le commerce intérieur les principales villes du Midi de la France, une vaste confédération rapproche un moment les cités maritimes du Languedoc, de la Provence et de l'Italie (1224). A Narbonne même, les citoyens forment une société de secours contre les sinistres commerciaux, résultats des marques et des contre-marques qu'un droit des gens

nouveau, peu à peu accepté sur tout le littoral de la Méditerrance, travaille à faire abolir partout. A partir du douzième siècle, on trouve des consuls établis à l'étranger, choisis presque toujours non parmi les Narbonnais, mais parmi les citoyens de la ville même où ils résidaient, sorte de spéculateurs prélevant un droit fixe sur les marchandises en échange d'avantages matériels fournis aux citoyens qu'ils représentaient.

A cette époque, Narbonne est le dépôt général et le principal chemin pour l'exportation et l'importation du Languedoc (1150-1290).

Les institutions intérieures de commerce sont peu connues. Ni consuls de mer comme à Montpellier; ni consuls, ni régents des marchands comme à Marseille. Le droit romain, et des usages consacrés par les trois cours réunies de l'archevêque du vicomte et des consuls, établissaient la jurisprudence.

Les métiers organisés en corporations, sous des chefs élus, suffisaient à tous les besoins du commerce. La principale industrie de Narbonne était la draperie et la teinture des draps, qui trouvaient dans le pays même toutes les matières premières.

Jusqu'à la fin du quatorzième siècle, Narbonne vendait et exportait des esclaves.

L'histoire particulière de son commerce à l'étranger montre les marchands narbonnais favorisés partout de priviléges spéciaux, traitant à titre d'égalité avec Gênes et Pise au temps même de leur grandeur; recherchés en Sicile, à Coastantinople, sur les marchés d'Asie; attirés à Rhodes par politique, par intérêt en Égypte, où le nom de Narbonne protége encore au quinzième siècle les pèlerins et les marchands d'Europe. — A ses portes même, l'Aragon et la Catalogne ouvrent à son industrie des débouchés toujours fréquentés et toujours féconds.

Les causes de la décadence de Narbonne sont multiples et diverses comme celles de sa fortune. Outre les désastres communs à toutes les cités libres du Midi de la France, des circonstances particulières accélèrent sa chute : 1° les monopoles et les prétentions exorbitantes d'Aigues-Mortes, contestées sans cesse, sans cesse soutenues par des violences qui entravent toutes les

relations; 2º l'accroissement immense de Montpellier, centre depuis longtemps du commerce intérieur, qui réduit bientôt Narbonne à n'être plus qu'un de ses comptoirs; 3° l'expulsion des juiss (1306), admis à Narbonne aux libertés communes, n'en profitant que pour se livrer au commerce et à l'industrie, source pour eux de richesses, souvent utiles à la cité; leur départ livre les habitants aux extorsions des officiers royaux; 4° les guerres incessantes des villes d'Italie et de Catalogne, qui couvrent la mer de larrons et de pillards, favorisés par la politique secrète ou déclarée de Gènes. A toutes ces causes de ruine, désastreuses par leur réunion et par la misère des temps, des circonstances fatales viennent s'ajouter qui les rendent invincibles. - L'Aude, qui, depuis les Romains jusqu'au quatorzième siècle, amenait dans un vaste grau et presque jusqu'aux murs de la ville les barques et les plus gros vaisseaux, rompant ses digues, laisse son lit à sec, et ruine ainsi d'un seul coup et le commerce et l'industrie. La ville devient inhabitable.

Les angoisses de guerres sans fin , de disettes , les impôts sans cesse croissants , une peste terrible , des misères de toute sorte, chassent des émigrations continuelles vers Montpellier ou vers Marseille, vers l'Italie ou vers l'Aragon.

Un dernier espoir attache au sol une partie de la population : l'espoir, longtemps flatté, toujours déçu, de jeter à Leucate les fondements d'une nouvelle ville et de destinées nouvelles.

La décadence de Narbonne est complète au commencement du quinzième siècle.

with the second second